

Descriptif du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 7 juin 2006

En application de l'article L.451-3 du Code Monétaire et Financier et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (art.241-1 et suivants), le présent descriptif du programme a pour but de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat par PUBLICIS de ses propres actions dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 7 juin 2006 en ses douzième et treizième résolutions.

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération :

Emetteur : Publicis Groupe SA, Société à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 79 470 655,60 euros, siège social : 133 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS, 542 080 601 RCS Paris,
Lieu de cotation Euronext Paris, code ISIN : FR00100002030.

1 Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement.

Au 31 octobre 2006, le capital social de la société est composé de 198 676 639 actions dont 12 514 216 actions détenues par la société, soit 6,30 %.

2 Répartition par objectif des titres du capital détenus au jour du présent descriptif :

- 90 000 actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par L'AMF.

- 12 424 216 actions pour notamment permettre l'attribution d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe, notamment pour le service d'options d'achat ou encore au titre des attributions d'actions gratuites.

3 L'Assemblée générale du 7 juin 2006 a autorisé, pour une durée de vingt-six (26) mois, l'annulation de 10 % du capital de la Société. Aucune annulation de titres n'est intervenue au cours des vingt-quatre (24) mois précédant la publication du programme.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- l'attribution d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, pour le service d'options d'achat ou au titre de plans d'épargne Groupe ou encore au titre des attributions d'actions gratuites,

- la remise d'actions en particulier pour honorer des obligations liées à des titres ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Publicis par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ou toute autre disposition applicable,
- l'annulation des actions ainsi acquises, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée du 7 juin 2006 dans sa treizième résolution.

Modalités du programme de rachat d'actions :

Nombre maximal d'actions pouvant être acquises :

Le nombre maximal d'actions pouvant être acheté ne peut excéder 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de la première mise en œuvre de cette autorisation et l'enveloppe globale maximale de cette autorisation est fixée à 292 millions d'euros.

Prix maximum d'achat et prix minimum de vente :

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 45 euros et le prix unitaire minimum de vente à 18 euros. En cas de modification du nominal des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, les prix d'achat et de vente susvisés pourront être ajustés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Modalités d'achat et de vente :

L'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, et payé par tous moyens, y compris par utilisation de mécanismes optionnels ou d'instruments dérivés ou de bons, dont l'achat d'options d'achat. La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

Durée du programme :

Le programme a été autorisé pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 7 juin 2006, soit jusqu'au 6 décembre 2007.

Opérations réalisées par Publicis sur ses propres titres dans le cadre des précédents programmes de rachat jusqu'au 6 juin 2006 :

Pourcentage de capital auto-détenu au 6 juin 2006	6,75 %
Nombre d'actions annulées au cours des derniers 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 6 juin 2006	13 302 814 actions
Valeur comptable du portefeuille au 6 juin 2006	332 142 722 euros

Etat du portefeuille à la date du 31 octobre 2006 :

Pourcentage de capital auto-détenu au 31 octobre 2006	6,30 %
Nombre d'actions annulées au cours des derniers 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 octobre 2006	12 514 216 actions
Valeur comptable du portefeuille au 31 octobre 2006	310 773 646 euros
Valeur de marché du portefeuille au 31 octobre 2006 ⁽¹⁾	379 431 029 euros

⁽¹⁾ Sur la base du cours de clôture au 31 octobre 2006, soit 30,32 €.

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 1er juin 2005 les opérations effectuées sur les actions propres ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes					
	Achats	Ventes/ transferts	Positions ouvertes à l'achat			Positions ouvertes à la vente		
Nombre de titres	2 785 676	2 547 871	<i>Calls achetés</i>	<i>Puts vendus</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Calls vendus</i>	<i>Puts achetés</i>	<i>Ventes à terme</i>
Echéance maximale moyenne	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0
Cours moyen des transactions (en euros)	29,45 €	29,23 €	0	0	0	0	0	0
Prix moyen d'exercice (en euros)	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0
Montants (en euros)	82 039 427	74 480 695						

Depuis l'assemblée du 7 juin 2006 dans le cadre de la poursuite du contrat de liquidité et de l'exécution d'engagements préalablement souscrits dans le cadre du plan d'option d'achats Publicis 2003/2005, il a été acquis 795 438 actions pour un prix moyen de 30,44 €, et il a été vendu ou livré 1 584 036 actions pour un prix moyen de 28,91€, opérations se ventilant comme suit :

Contrat de liquidité : 795 438 actions acquises pour un prix moyen de 30,41€ et un montant global de 24 216 481 € et 1 041 438 actions cédées pour un prix moyen de 31,05 € et un montant global de 32 340 052 €.

Plan d'option 2003/2005 : 542 598 actions ont été livrées pour un prix moyen de 24,79 € et un montant global de 13 451 005 €.

Paris, le 7 novembre 2006